

Sensibiliser le dirigeant/la dirigeante du formateur/de la formatrice PRAP

Mis à jour le 24 mars 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Être engagé dans une démarche de prévention des risques professionnels.

Public visé

Dirigeants d'établissement du secteur sanitaire et médico-social ou d'organisme de formation.

Rythme

Temps plein

Durée en centre

7 heures

Validation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré par le GIP FTLV.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Pas de validation possible des acquis

Entrée-sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

- Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans son entreprise ou établissement
- Manager la santé et sécurité au travail de son entreprise ou établissement

Contenu

- Rappels théoriques et méthodologiques
- Présentation de la trame du déroulé pédagogique
- Construction du déroulé pédagogique PRAP

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, cas pratique

Profil des intervenants

Formateur/trice du GIP FTLV, confirmé(e) dans la formation de formateurs prap 2S et certifié par l'INRS.

Délais et modalités d'accès

Inscription en ligne au plus tard 1 semaine avant le démarrage de la formation.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019